Compte rendu du Conseil d'Administration
Le 21 mars 2025 à Quimper

Ordre du jour

10h-12h30

1. Validation du CR du CA du 4 décembre 2024
2. Présentation et validation des comptes 2024 du PEBreizh
3. Présentation et validation du rapport d'activité du PEBreizh
4. Création d'un établissement secondaire à Brest
5. Enfouissements coordonnés : conventionnement avec Mégalis
6. Présentation des fiches compétences « Adaptation au changement climatique »
7. Echange sur les enjeux du SRADDET en prévision de la CBTE du 30 avril
8. Contribution PEBreizh à la suite de l'étude sur la méthanisation de la Région
9. Echanges sur SMILE
10. Sujets Enedis
    1. Protocole Travaux sous tension
    2. Etude raccordement
    3. Mise à disposition des données pour le suivi des PPI
    4. Contrôle commun
    5. Transmission des informations au stade AU/CU
11. Soutien du PEBreizh à l'organisation des journées nationales de la lumière 2027 à Quimper
12. Validation des conventions ACCELERE
13. Sujets d'actualités (moratoire sur le solaire PV, etc.)
14. Prochaines échéances et informations diverses

Conseil d'Administration du PEBreizh du 21 mars 2025
Compte rendu

	Présents
SDE22	Dominique RAMARD, Président Pierre GOUZI, Vice-président et trésorier de l'Association PEBreizh Odile MIEL GIRESSE, Vice-Présidente Jannig LE PEVEDIC, Directrice Générale
SDEF	Antoine COROLLEUR, Président Jacques MONFORT, Directeur Général Emmanuel QUERE, Directeur Adjoint
SDE35	Olivier DEHAESE, Président David CLAUSSE, Directeur Elodie FAUSSURIER, Directrice Adjointe
ME	Didier ARZ, Directeur Général Charlotte BERVAS, Directrice Adjointe
BM	Pierre-Yves CLAVIER, Directeur de la DEU
PEB	Juliette DARLU, coordinatrice du PEBreizh

Ordre du jour :

1. **Approbation du compte rendu de la réunion du 4 décembre 2024**

⇨ **Le CR du conseil d'administration du 4 décembre 2024 est validé**

2. **Présentation et validation des comptes 2024 du PEBreizh**

Le cabinet comptable Gorioux, représentée par Mme Poulhalec présente les comptes de l'association.

⇨ **Les comptes 2024 sont validés**
⇨ **Les comptes 2022 et 2023 sont validés pour régularisation**

3. **Présentation et validation du rapport d'activité du PEBreizh**

Le rapport d'activité est joint au dossier. Les chiffres globaux doivent encore être consolidés. Une différence sera faite entre la production des SEM et des Syndicats et il est proposé de valoriser le volume total des groupements d'achat gaz et élec (TWh). Les acronymes doivent être détaillés.

⇨ **La version provisoire est validée et sera présentée lors de l'assemblée générale en mai 2025**

4. **Création d'un établissement secondaire à Brest**

Le lieu de travail de la coordinatrice est Brest métropole. L'association doit donc créer un établissement secondaire. Pour réaliser les démarches, cette décision doit être validée en Conseil d'Administration. Une convention de mise à disposition de locaux est signée entre Brest métropole et le PEBreizh pour 2025.

⇨ **La coordinatrice quittant son poste fin juin et ne connaissant pas le lieu de travail de son ou sa remplaçante, il est décidé, sur conseil du cabinet Gorioux, d'attendre la fin du processus de recrutement pour déclarer la création de l'établissement secondaire.**

5. Enfouissements coordonnés : conventionnement avec Mégalis

Une première réunion a été tenue en janvier 2025 qui a permis de valider une grande partie de la convention Pintat. Une discussion avec Mégalis a été tenue le 18 mars en l'absence de l'opérateur THDB. Il n'y a pas de retour concret par rapport aux documents envoyés (projet de protocole et de convention type). Les principaux points de discussion sont la participation au terrassement et la reprise du câblage qui est déjà cadré dans l'offre GC-BLO (vérification sur l'harmonisation des deux conventions). La notion d'opérateur principal et secondaire n'existe plus.

Le prochain point avec THDB est prévu le 27/03 et deux autres points sont organisés d'ici le 27/05 (prochain CA du PEBreizh). Le calendrier pour une signature le 27/05 reste possible mais contraint.

6. Présentation des fiches compétences « Adaptation au changement climatique »

Les groupes de travail ont avancé sur le contenu du chantier « adaptation ». Un partage a été fait à Enedis le 7/03, à la FNCCR le 10/03.

Enedis est ouvert aux partages des données et pour faire un retour sur un document diffusé sur les réseaux électriques. La FNCCR a apprécié le travail, ce sujet est peu porté pour le moment par les autres AODE et envisage un partage de la démarche lors d'une journée d'étude ou une commission (à discuter).

Le livrable proposé se retrouve sous la forme de 2 carnets présentés sous forme de fiche. Un travail de mise en forme, au-delà du seul graphisme est nécessaire pour valoriser le travail réalisé. Les fiches « brutes » sont disponibles jointes au dossier.

Des agences d'infographistes ont été contactées pour chiffrer une prestation. Voici les entreprises consultées et les devis. L'objectif serait de pouvoir finaliser les fiches d'ici mai 2025.

	Breizh Tandem	**Vincent HELYE**	**Imagic**
Expérience	Connaissance AODE / Gaz / Collectivités Site web PEBreizh	Brest métropole – sujets environnementaux	Livrable de l'étude biogaz 2024 pour le SDE35
Devis	3200 € TTC	1920€ TTC (2 infographies)	3888€ TTC
Inclut	18 pages dont page de couvertures 4 infographies réseau + 1 infographie énergie	14 pages (1 page supplémentaire 140€ HT) 2 infographies à 200€ HT	20 à 24 pages
Devis si 18 pages + 8 infographies	4410€ TTC	4032€ TTC	1 infographie réseau 4 infographies EnR A estimer
Commentaires	Habitude de travail avec Breizh Tandem /	Moins force de proposition	Proposition de reformulation des

	Délais tenu		propos et de titre pour uniformiser

⇨ **Le prestataire Breizh Tandem a été retenu.**

7. Echange sur les enjeux du SRADDET en prévision de la CBTE du 30 avril

Le SRADDET est en cours de mise à jour. Des scénarios provisoires de trajectoires énergétiques et climatiques ont été présentés lors du GAC Prospective fin 2024. Ces scénarios sont en cours de consolidation et seront présentés à la CBTE du 30 avril 2025.

3 scénarios avaient été présentés :

1. « Stratégie Bretonne Bas Carbone » SBBC = déclinaison de la SNBC2
2. SBBC plus ambitieux au point de passage 2030 (ressemble à la SNBC3)
3. Plus de sobriété énergétique et transformation agricole plus réduites par rapport au scénario 1

Le PEBreizh transmis des commentaires *techniques* fin décembre (voir annexe) : part de l'éolien off-shore très ambitieux à l'horizon 2050, la place de l'hydrogène trop importante, un rythme de rénovation des bâtiments peu réaliste et des hypothèses de sobriété pas assez ambitieuses sur le transport (routier et aérien notamment).

Les nouveaux scénarios devraient prendre en compte la dernière version présentée du projet de PPE3.

Le prochain GAC Prospective est le 23 mai 2025. La contribution des AODE pourra être prise en compte jusqu'à fin mai environ, ensuite, la finalisation du document se fera en COPIL. La version finale sera présentée en CBTE d'automne pour le vote. Un temps de discussion à ce sujet est déjà fixé le 13 mai de 16h à 17h.

La PPE3 en consultation sera intégrée dans les scénarios présentés lors de la CBTE.

Echanges :

D. Ramard : l'électrification des usages est trop ambitieuse dans les scénarios par rapport à la réalité. Le gaz renouvelable n'est pas assez présent : il faut travailler à la valorisation de l'utilisation du gaz produit localement. Il faut aussi relativiser la part de l'hydrogène par rapport aux scénarios proposés. Concernant la mobilité, le quasi 100% électrique est valorisé alors qu'il y a des incertitudes sur le maintien de la réglementation CO2 dans son état actuel. Les scénarios SRADDET doivent tenir compte ces changements de politique à l'échelle européenne.

O. Dehaese : sur la mobilité à l'échelle de Rennes métropole, il y a eu une vraie diminution de l'usage de la voiture ;

D. Ramard : il faudra aussi pouvoir évaluer l'effet rebond avec la délocalisation d'habitants en zone péri-urbaine/rurale, dans un contexte d'augmentation du prix de l'immobilier.

D. Arz : il est important de préciser que les SEM des syndicats sont des outils au service de la transition énergétique.

J. Monfort : il est important de vérifier comment les méthaniseurs en cogénération en fin de vie qui pourraient basculer en 100% dans le réseau de gaz (diminution production d'électricité) ont été pris en compte dans les scénarios.

La position du PEBreizh doit valoriser l'expertise des syndicats sur le terrain sur les réseaux, sur la partie consommation et production :

- Encourager la production locale, portés par les territoires
- Baisse de consommation différenciée en fonction des secteurs (mobilité, bâtimentaire) : les efforts en fonction des secteurs ne sont pas les mêmes, cela questionne
- Trajectoire d'équilibre entre réseaux et multi-énergie : électrique, RCU, gazière : souligner l'approche d'optimisation des investissements publics sur les réseaux et les différentes énergies renouvelables : éviter les concurrences,
- Rappeler la nécessaire exemplarité des collectivités et des EPCI sur la bascule au BMGNV pour promouvoir la mobilité décarbonnée
- Mettre en avant le rôle de la flexibilité énergétique et le rôle des AODE
- Souligner le rôle opérationnel des AODE qui permettrait d'atteindre les objectifs et la cohérence territoriale (capacité à accompagner les EPCI dans la déclinaison opérationnelle des PCAET).
- Rappel qu'il y a besoin des partenaires privés et des intercommunalités pour réussir la transition.

⇨ **La contribution politique sera transmise et elle devra être validée en amont par l'ensemble des membres.**

8. Contribution PEBreizh à la suite de l'étude sur la méthanisation de la Région

La Région Bretagne a lancé une mission d'assistance technique pour l'étude environnementale, agricole et sociologique de la méthanisation en Bretagne. Cette étude a été réalisée par Solagro, ACE Méthanisation et l'ESA entre 2023 et 2024. Les conclusions de l'étude ont été présentées en début d'année 2025 et la version finale du rapport sera diffusée dans les prochains jours. Il est proposé, pour chaque acteur faisant partie du comité de suivi, de contribuer au rapport sous forme « d'expression libre » (1/2 pages) pour commenter l'étude. Voici les messages qui pourraient être portées dans cette zone.

- La phase 1 de l'étude permet de répondre de manière argumentée et scientifique à la majorité des controverses autour de la méthanisation. Le PEB compte s'appuyer sur ces résultats pour faire de la pédagogie auprès des élus et des habitants.
- Le périmètre de l'étude de la phase 2 (10 études de cas sur des exploitations) ne représente pas de manière exhaustive les différentes situations bretonnes, néanmoins, les études pour chaque cas ont été suffisamment approfondies et la méthodologie est suffisamment robuste pour que les résultats et les tendances puissent appliquées à des situations similaires
- Le PEB se félicite de constater que l'étude confirme l'intérêt que représente la méthanisation agricole pour permettre la transition énergétique de la Bretagne :
    - Elle a un bilan neutre ou positif entre terme de GES à l'horizon 20 ans et 100 ans.
    - Elle n'empêche pas la transmissibilité des exploitations
    - Elle resserre les liens et l'entraide sur le territoire, et en tout cas ne les dégrade pas.
- Le PEB rappelle à ce titre que la transition énergétique de la Bretagne ne pourra pas se faire uniquement par l'électrification. Un gaz vert, produit localement, et fléché vers les usages difficiles à électrifier comme la mobilité lourde ou certains process industriels, est un atout à développer pour la Bretagne
- L'étude confirme que les méthanisations collectives (ou territoriales) sont mieux intégrées dans les territoires : les SEM Energies des membres du PEB, tout comme Breizh Energie pour la Région, participent à plusieurs de ces projets et sont volontaires pour en faire émerger d'autres de ce type avec l'appui de la Région. Ces projets sont en effet plus difficiles à faire émerger.
- Au-delà de cette étude régionale, il semble important que des démarches territoriales soient engagées rapidement afin de définir des plans d'actions locaux de développement du biogaz, à l'image de l'étude biogaz 2024 du SDE35 portée dans le cadre du contrat de coopération. L'appui de la Région Bretagne sur ces démarches sera essentiel.

⇨ **Les messages proposés ont été validés, en attente de la version finale de l'étude.**

9. Echanges sur SMILE

L'association SMILE, loi de 1901 est actuellement en pleine réflexion sur ses orientations stratégiques pour la période 2025-2028, notamment dans le contexte du désengagement de la Région Pays de la Loire. Un séminaire est organisé, ouvert aux adhérents 2024, le 21/03 après midi (après le CA du PEBreizh). L'objectif du séminaire est de définir collectivement les nouvelles orientations stratégiques de SMILE.

Les syndicats bretons étaient tous adhérents à SMILE en 2024. Le SDE35 n'a pas renouvelé son adhésion pour 2025. Du côté de la Région Pays de la Loire, TE44 et le SYDEV sont historiquement très actifs dans SMILE.

Conclusion des échanges :

Points positifs : Au lancement de SMILE, l'association a aidé à construire des projets et échanger avec des acteurs nouveaux. Les échanges avec le secteur privés sont cependant précieux. L'homologation des projets a permis d'avoir de la visibilité, même si cela n'apporte pas de plus-value. La marque SMILE est reconnue, c'est un acquis qu'il ne faut pas abandonner.

Points à améliorer : Avec le recul, SMILE n'a pas réussi à faire bouger les lignes sur les relations avec les gestionnaires de réseaux (accès aux données par exemple). Force est de constater qu'il est difficile de mobiliser agents et élus temps pour suivre les GT, d'autant plus qu'il existe déjà des temps d'échanges organisés dans le cadre du PEBreizh, de la CBTE, de la FNCCR, et de Think Smart Grid. L'intérêt était les échanges interrégionaux qui risquent de s'arrêter avec l'arrêt de la subvention des pays de la Loire. Le modèle économique, qui aurait permis de s'affranchir des fonds publics en attirant le secteur privé n'a pas été atteint (cf Atlansun).

En conclusions : les missions et attentes autour de SMILE ne nécessitent actuellement pas une structure dédiée avec 3 ETP financés en partie par des fonds publics, même si les membres du PEBreizh conviennent de l'intérêt d'avoir des espaces d'échanges élargis pour discuter des enjeux de « smart-grids » au sens large.

10. Sujets Enedis

Un certain nombre de sujets sont en cours avec Enedis à l'échelle régionale

a. Protocole Travaux sous tension

Enedis a renvoyé une nouvelle version pour le protocole TST (en pdf) modification significativement la première version (pénalités, seuil de NiTi, délais, etc.). Les syndicats ne prennent pas en charge les groupes électrogènes (sauf un cas dans le 35).

⇨ **Retour officiel à coordonner avec la position de ne pas prendre en charge les groupes électrogènes.**

b. Audit des raccordements.

Un courrier a été transmis par chaque AODE à la suite du retour d'Enedis concernant la version finale provisoire du rapport demandant notamment le détail des affaires HTA pour pouvoir évaluer les délais pour aux différents jalons du processus de raccordement. A ce jour, Enedis n'a pas émis de réponse (réponses attendues d'ici la fin du mois). Ce sujet sera abordé à la commission MDE de la FNCCR du 25/03.

c. Mise à disposition de données pour le suivi des PPI/PEI

Un courrier envoyé le 23 janvier 2025 a été envoyé à Enedis demandant la transmission des fichiers CAPEX des affaires 2024, avec leur finalité PPI, avant le 15 juin 2025. A ce jour, Enedis n'a pas répondu ni transmis d'informations.

d. Contrôle de concession et lancement de l'accord-cadre

La rédaction du marché est en cours par le SDEF. Le sujet de contrôle 2025 sera l'élagage.

e. Transmission des informations au stade AU/CU

Des courriers ont été envoyés par le SDE35, SDE22 et le SDEF. Morbihan Energies a une manière de fonctionner différentes et n'a pas envoyé le courrier (les services instructeurs contactent directement le syndicats) et a mis en place un forfait pour réaliser les devis de raccordement.

11. Soutien du PEBreizh à l'organisation des journées nationales de la lumière 2027 à Quimper

L'AFE Bretagne a déposé un dossier pour que les Journées Nationales de la Lumière (JNL) se tiennent à Quimper du 21 au 23 septembre 2027. Le SDEF soutient l'évènement. L'autre candidature est Clermont-Ferrand. Si la candidature est retenue, cela sera l'occasion de mettre en avant les initiatives bretonnes pour considérer l'éclairage public sous un autre angle (diminution éclairage nocturne, respect de la biodiversité)

⇨ **Le PEBreizh soutient la candidature de Quimper par un courrier (projet en pièce jointe).**

12. Validation des conventions ACCELERE

La commission des aides FEDER a accepté le dossier ACCELERE déposé par le PEBreizh. Le relevé de décision officiel sera disponible la semaine du 24/03. Pour rappel, le projet a pour objectif d'encourager le développement de la filière d'autoconsommation collective et plus spécifiquement pour les collectivités à travers la mise à disposition sur le territoire breton d'ingénierie de projet, la mise à disposition de documents et d'outils partagés, la mise en relation d'acteurs et le partage d'expérience.

Une convention sera signée entre le PEBreizh et la Région. Au préalable de cette signature, une convention entre partenaires doit être signé. Voici le projet de convention entre partenaire ainsi que le modèle de convention entre la Région et le PEBreizh.

⇨ **Le projet de convention de partenariat est validé et les membres du PEBreizh autorisent le PEBreizh à signer la convention de financement avec la Région**

13. Sujets d'actualités (projet d'arrêté tarifaire, etc.)

- **PPE3 et le projet d'arrêté tarifaire**

La PPE3 a revu à la baisse la part du solaire par rapport à sa première version et a modifié la proportion des volumes par type d'installations en augmentant la part des "grandes installations". L'effet combiné de ces deux modifications est totalement contradictoire avec la priorité affichée de privilégier les zones artificialisées, et avec les obligations de la loi APER. Cette évolution est le reflet des attentes de plusieurs grands acteurs de la filière, qui mise sur l'agrivoltaïsme pour fournir du kWh solaire bon marché, mais ne répond pas aux attentes des élus locaux et des chambres d'agriculture.

Le PEBreizh et chacun de ses membres s'est mobilisé sur le nouvel arrêté tarifaire (courrier au ministre, communiqué de presse, alertes et soutien auprès des réseaux) mais une action complémentaire pourrait être faite durant la consultation sur la PPE3 qui se termine le 5 avril 2025.

⇨ **Une proposition de contribution pour la consultation PPE3 sera proposée au nom du PEbreizh**

14. Prochaines échéances et informations diverses

- **Journée Gaz du 17 avril en présence de François-Xavier Olivieri**

Rappel, le 17 avril est organisé une journée gaz en présence de François-Xavier Olivier, Secrétaire Général de Grdf.

- **Organisation d'une journée Réseaux de Chaleur**

Il est proposé d'organiser une journée d'étude « Réseau de Chaleur » dans le Finistère (Brest) d'ici la fin juin. Le programme prévisionnel pourrait être :

- Présentation des initiatives portés par les AODE sur les RCU (matinée)
  - Modèle de contrats de concessions / régie
  - Hypothèses de dimensionnement
- Visite du réseau de chaleur de Brest (UVED et/ou site de Plouzané) (après-midi)

⇨ **Brest métropole se renseigne pour identifier une date avec la présence de M. Tristan Foveau (cible juin)**

- **Entretien pour le/la remplaçant.e de la coordinatrice**

La date limite pour les dépôts pour les candidatures est le 4 avril. Idéalement, la semaine du 7 avril pour les entretiens est l'idéal (ensuite période de congés). Sinon la semaine du 21 avril. Deux sessions d'entretiens peuvent être organisées si tout le monde n'est pas disponible.

⇨ **Le jury sera composé de 2 présidents et de deux directeurs**

Signature : Dominique Ramard, Président du PEBReizh